de 1 p.c. La comparaison entre les chiffres des divorces tels que montrés au tableau 15 de ce chapitre et le nombre de divorcés remariés est de quelque intérêt. Ainsi pour 1936, on constate 1,526 divorces, alors que 851 divorcés et 727 divorcées se sont remariés. Ceci ne veut pas dire, bien entendu, qu'il s'agit des mêmes personnes. Le tableau 12 donne les âges moyens des femmes et des maris par province.

11.—Différence d'âge entre les époux mariés en 19	11 Différence «	a'age	entre	ies	epoux	maries	en	1935.
---	-----------------	-------	-------	-----	-------	--------	----	-------

Groupe d'âge.	Moyenne de l'âge des maris.	Moyenne de l'âge des femmes.	Moyenne de l'excé- dent d'âge des maris.	Groupe d'âge des femmes.	Moyenne de l'âge des femmes.	Moyenne de l'âge des maris.	Moyenne de l'excé- dent d'âge des maris,
Tous époux	29.0	25.0	4.0	Toutes épouses	25.0	29.0	4.0
Moins de 20 ans	19.1	19.5	-0.4	Moins de 20 ans	18.5	24.6	6.1
20-24 ans	22.9	21.4	1.5	20-24 ans	22.4	26.6	4.2
25-29 ans	27.3	23.7	3.6	25-29 ans	27.1	29.9	2.8
30-34 ans	32 · 1	26 · 1	6.0	30-34 ans	32.1	34.5	2 · 4
35-39 ans	37.2	28.8	8.4	35-39 ans	37.2	40.5	3.3
40-44 ans	42.2	32.3	9.9	40-44 ans	42.3	46.7	4.4
45-49 ans	47.4	36.9	10.5	45-49 ans	47.3	51 ·8	4.5
50 ans et plus	59.7	48-4	11.3	50 ans et plus	58.7	61 - 1	2.4

12.-Age moyen des conjoints mariés en 1934 et 1935, par province.

		1934.		1935.			
Province.	Age moyen des maris.	Age moyen des femmes.	Moyenne de l'excé- dent d'âge des maris.	Age moyen des maris.	Age moyen des femmes.	Moyenne de l'excé- dent d'âge des maris.	
Ile du Prince-Edouard	29.7	24.8	4.9	29 · 4	25.0	4.4	
Nouvelle-Ecosse	28.6	24.4	4.2	28.6	24.3	4.3	
Nouveau-Brunswick	28.7	24.2	4.5	28.4	24.2	4.2	
Québec	29.2	25.5	3.7	29.2	25.6	3.6	
Ontario	28.9	25.0	3.9	28.8	25.0	3.8	
Manitoba	29.3	24.6	4.7	29.5	24.8	4.7	
Saskatchewan	28.7	23.4	5.3	28.7	23.7	5.0	
Alberta	29.3	23.9	5.4	29 · 2	24 · 1	5 · 1	
Colombie Britannique	30.3	25.6	4.7	30.2	25.7	4.5	
Canada (à l'exclusion des Territoires)	29 · 1	24.9	4.2	29 · 0	25 · 0	4.0	

Pays de naissance des époux et des épouses.—La majorité des mariages contractés dans les provinces de l'ouest, dans les années passées, l'ont été entre personnes nées en dehors du Canada. Cette condition, toutefois, change graduellement et il est évident que la proportion s'affaiblit depuis quelques années. (Voir tableau 13). Les époux et les épouses nés au Canada sont maintenant en majorité dans chaque province. Dans les Provinces Maritimes et le Québec, ils prédominent sensiblement. En 1936, pour tout le Canada, 79 p.c. des époux et plus de 86 p.c. des épouses étaient nés au Canada; ce sont les pourcentages les plus élevés de la période sur laquelle des statistiques ont été établies.